



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 18 octobre 2019

OBJET

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : **Jeudi 24 octobre 2019 à 18H00**
Salle des fêtes - LE GRAND PRESSIGNY

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2019,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Protection sociale complémentaire des agents de droit public - Participation en prévoyance dans le cadre d'une convention de participation,
- Tarifs assainissement et eau potable,
- Modification de l'intérêt communautaire du camping "Les Côteaux du Lac" de la base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois,
- Attributions de compensation définitives 2019,
- Demande de classement de l'Office de tourisme Loches Sud Touraine en catégorie II,
- Révision de l'AP/CP du pôle social Communautaire,
- Décisions modificatives,
- Transfert de compétence "Infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)" au SIEIL,
- Motion,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Héault

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com